

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 8: SIA, no 2, 1979

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Agrandissement de l'Ecole supérieure de commerce, à Neuchâtel

Résultats

Jury

Président : M. Claude Frey, conseiller communal, directeur des Bâti-ments et de la Police des constructions ; vice-président : M. André Buhler, conseiller communal, directeur de l'Instruction publique ; membres : MM. Jean-Louis Béguin, architecte FSAI, Auvier ; André Brasey, président de la Commission de l'Ecole supérieure de commerce, Neuchâtel ; Guido Cocchi, architecte SIA/FAS, Lausanne ; Georges Haefeli, architecte SIA/FAS, La Chaux-de-Fonds ; Pierre Mauler, ingénieur SIA, Colombier ; Dominique de Montmollin, conseiller général, président de la Commission des ports et rives ; Max Schlup, architecte SIA/FAS, Bienne ; suppléants : MM. Richard Meuli, directeur de l'Ecole supérieure de commerce ; Théo Waldvogel, architecte communal.

M. René Habersaat, chef local de la protection civile, a été consulté comme expert pour l'exploitation de l'abri public.

1^{er} prix : Fr. 12 000.— M. R. Monnier, architecte EPFL, Neuchâtel. Participants à l'étude : MM. J. Sundhoff, architecte ; A. Humbert, architecte ; S. Opan, ing. civil EPFL.

2^e prix : Fr. 8000.— M. M. Hon, architecte FAPS, Neuchâtel. Participants à l'étude : MM. J. Kyburz et M. Dembowska, architectes EPFL, Lausanne.

3^e prix : Fr. 7000.— M. M. Chappuis, architecte, Neuchâtel. Participants à l'étude : MM. B. Pizzera et A. Despland, architectes.

4^e prix : Fr. 4000.— M. P.-A. Debrot, architecte EPFL, Neuchâtel.

5^e prix : Fr. 3000.— M. R.-A. Meystre, architecte EAUG, Neuchâtel. Participants à l'étude : MM. A. Meystre, architecte EPFL ; Ch.-A. Gaberel, ing. CHEC, Epalinges.

6^e prix : Fr. 2000.— M. W. Wurmet, architecte EPFL, Neuchâtel. L'exposition des projets a déjà eu lieu. (Les dates nous ont été communiquées trop tard pour paraître en temps utile dans notre périodique. Réd.)

EPFL

Concours d'idées

La Direction des constructions fédérales, par l'intermédiaire de son bureau pour l'EPFL, ouvre un concours d'idées pour la 2^e étape de l'implantation à Ecublens de l'EPFL.

Un avis relatif à ce concours paraîtra dans la Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud des 27 avril et 4 mai 1979.

Foire Suisse d'Echantillons 1979

Bâle, 21 avril-1^{er} mai 1979

Message du Président de la Confédération

La tradition et le progrès sont les caractéristiques de la Foire d'Echantillons. Un travail de qualité, ayant fait ses preuves, ainsi qu'une compétence proverbiale sont liés à une capacité d'adaptation élevée et à un esprit de pionnier courageux pour conquérir des marchés proches et éloignés. Le succès est déterminé par une confiance continue en l'avenir.

Nous sommes tous appelés à fortifier cette confiance ! A une époque où le scepticisme et l'inquiétude règnent dans beaucoup d'endroits, à une époque où on met l'accent sur les contrastes au lieu de les atténuer, il s'agit de faire cause commune, de réfléchir, de créer la compréhension et la confiance.

L'industrie et l'artisanat sont tributaires de banques et d'as-

surances importantes ; l'exportation doit pouvoir être soutenue par une puissante économie interne. Une économie saine est, de son côté, le point de départ et la base d'un véritable progrès social. Un comportement favorable à la protection de l'environnement est une preuve de responsabilité envers le prochain et la postérité.

Bien ancrés dans un Etat sont la cause commune, le bien public, qui tiennent compte de la liberté entreprenante en protégeant le faible et en encourageant. Un tel Etat ne doit pas être ni « gonflé », ni au contraire « creux » ; il faut que cet Etat garde une juste mesure, qu'il puisse être équitable et apporter les prestations préalables que l'économie nécessite inéluctablement.

La Foire d'Echantillons est une démonstration de la production nationale. Elle dépend du précieux travail de tous les partenaires au sein de l'économie, dans les entreprises et exploitations. Elle démontre pour quelle mise en œuvre un but commun et une confiance inébranlable stimulent le savoir personnel. De ce fait, la Foire Suisse d'Echantillons devient un modèle d'après lequel il est possible de maîtriser en commun le défi d'une période difficile. Je vous souhaite un plein succès ainsi qu'un rayonnement d'une grande portée.

Hans Hürlimann
Président de la Confédération

La Suisse à l'œuvre à l'étranger

Depuis quelques années déjà et cette année encore a lieu dans le cadre de la Foire Suisse d'Echantillons (21 avril au 1^{er} mai 1979), une Journée des Suisses de l'étranger en liaison avec une réunion : « La Suisse à l'œuvre à l'étranger », le vendredi 27 avril 1979.

Cette réunion, organisée par l'Office suisse d'expansion commerciale, l'Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger et la Commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société helvétique, en collaboration avec le gouvernement de Bâle, les Chambres de commerce bâloises et la Foire Suisse d'Echantillons, sera entièrement placée sous le signe des difficultés d'exportation auxquelles l'économie suisse doit faire face actuellement. Au cours de deux panels, les besoins et exigences de l'économie d'exportation doivent être exposés et confrontés aux prestations et possibilités de soutien des institutions dont l'activité est basée sur la promotion des exportations.

Une séance est prévue le matin sous la direction de M. Heinz Haas, président de l'Office suisse d'expansion commerciale ; elle aura pour thème « Coopération pour la promotion des exportations » et donnera l'occasion de discuter avec les représentants d'associations économiques, de chambres de commerce cantonales et de la presse économique.

La manifestation de l'après-midi constituera la partie centrale de la réunion ; sous la présidence de M. Paul R. Jolles, directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, des représentants de branches fortement axées sur l'exportation s'entretiendront sur le thème « Problèmes sur le front du marché extérieur ». Cet entretien devrait faire apparaître quels sont les besoins immanents des petites et moyennes entreprises en particulier, comment les possibilités et les chances de celles-ci peuvent être déterminées et quel est la marche à suivre appropriée. En outre, les problèmes relatifs à la

collaboration des entreprises entre elles, au-delà des frontières nationales, et au transfert de la fabrication et de la technologie devraient être abordés.

Dans ce contexte, il sera utile de préciser de quelle manière on peut solliciter l'aide du département commercial et des services économiques des ambassades suisses, et comment les services de l'Office d'expansion commerciale et des Chambres de commerce suisses à l'étranger peuvent être mis efficacement à contribution.

La réunion atteindra son apogée dans la soirée, lors d'un gala au théâtre suivi d'un buffet et d'un riche programme de divertissements.

Escaliers normalisés sur mesure Felma

Escalier mobile
un maximum d'avantages
un minimum d'espace

Feldmann + Co, connu en Suisse comme à l'étranger pour la bienfaisance de ses produits, la stabilité de ses prix et la rapidité de ses services, présente à son stand trois modèles éprouvés d'escaliers mobiles Felma. Le visiteur de la foire en appréciera d'emblée le travail 100 % suisse, robuste et d'un fini impeccable. L'escalier mobile Felma peut être exécuté en une ou plusieurs parties, suivant la place disponible dans les combles. Lorsque la place manque, on choisira le modèle escamotable à accordéon, marches et limons en métal léger, également présenté au stand. Enfin, le programme de vente de la maison Felma est complété par un escalier escamotable donnant accès aux toitures plates. L'ensemble est composé d'un escalier en bois ou en métal léger, d'un encadrement, d'un couvercle inférieur et d'un couvercle de fermeture étanche. Cette exécution est destinée aux bâtiments sans combles utilisables.

La pose d'un escalier mobile Felma résout l'accès aux galetas, même dans les locaux les plus exigus. Son installation peut se faire dans la plupart des constructions existantes. Les dimensions de l'ouverture sont calculées par la maison. La facilité de manipulation de ces escaliers rend l'accès au grenier aisé, même pour les enfants.

La documentation est disponible au stand. Les architectes, entrepreneurs de charpente ou menuisier en profiteront pour obtenir sur demande le tableau du calcul de l'espace à réserver aux escaliers mobiles Felma.

Le service de consultation Felma est à disposition pour soumettre des propositions et offres sur la base de plans cotés.



Feldmann + Co SA
constructions
en bois
3250 Lyss
tél. (032) 84 11 84

Halle 7, Stand 418

Actualité

Neuchâtel: Importante décision de politique énergétique

Un pas décisif vient d'être franchi le 26 mars 1979 par le Grand Conseil neuchâtelois qui a accepté sans opposition le raccordement du canton au réseau suisse de gaz naturel. Cette décision, qui intervient après des votes unanimes des législatifs des villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, est intéressante à plus d'un titre: c'est la première fois qu'un canton qui n'est pas un canton-ville comme Bâle-Ville ou Genève participe à une société gazière cantonale. Autre fait intéressant à relever, la République et Canton de Neuchâtel, en plus d'une souscription de 30 % au capital-actions de Gansa, Gaz neuchâtelois SA, de 3 millions de francs, accorde à cette société un subside à fonds perdu de 2,1 millions de francs pour lui permettre de réduire le montant de ses emprunts ou pour couvrir partiellement ses frais de fonctionnement jusqu'à ce que les ventes de gaz atteignent leur régime de croisière.

Le vote du législatif cantonal neuchâtelois se place dans la ligne de la politique de substitution des produits pétroliers préconisée par les autorités fédérales et acceptée à l'unanimité le 28 septembre 1978 par la Commission cantonale de l'énergie. Il permettra de mettre à la disposition des grandes agglomérations et de l'industrie neuchâteloises des quantités croissantes de gaz naturel tout en contribuant à une meilleure protection de l'environnement.

Succession à la direction de LIGNUM

Sur proposition de son comité directeur, le conseil d'administration de LIGNUM a nommé M. Peter Hofer, de Langnau (Emmental) pour succéder à l'actuel directeur M. Werner Lanz qui prendra sa retraite dans le courant de l'année. Après avoir obtenu une maturité de type B au Gymnase cantonal de Zurich, le nouveau directeur, né le 1^{er} août 1948, a poursuivi ses études à la section d'économie forestière de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (1967-1973) où il a obtenu un diplôme d'ingénieur forestier ainsi qu'un certificat d'éligibilité. Dès 1974, Peter Hofer a entrepris un nouveau cycle d'études à la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Berne où il soutint une thèse sur le thème « Politique d'un secteur économique, un exemple: l'économie suisse de la forêt et du bois ». Parallèlement à ses études qui devaient lui permettre d'obtenir une licence

en sciences économiques, Peter Hofer a occupé un poste à mi-temps à la section « Structure et questions économiques » de l'Inspection fédérale des forêts à Berne. C'est ainsi qu'il s'est consacré à l'étude d'une série de problèmes économiques touchant les secteurs de l'économie forestière et de l'industrie du bois, ce qui lui permit d'acquiescer une bonne expérience pratique. Le nouveau directeur commencera son activité auprès de l'Union suisse en faveur du bois dès le 15 juin 1979.

Pourquoi la Suisse exporte-t-elle de l'électricité ?

La controverse sur les centrales nucléaires a attiré l'attention du public sur les exportations d'énergie électrique. Cela va même si loin que certains milieux n'hésitent pas à affirmer que toute la production des centrales nucléaires est exportée... Il n'est donc pas étonnant que le doute et l'incertitude se soient répandus dans l'opinion publique.

Deux publications récentes qu'on peut se procurer auprès de l'Union des centrales suisses d'électricité, à Zurich, tentent de faire comprendre ce qu'il en est réellement. Ces publications, intitulées « L'économie électrique suisse et les échanges d'énergie avec les pays voisins », se présentent sous la forme d'un exposé complet et de son résumé, tous deux illustrés de graphiques et de photos en couleur. Leur auteur est M. Ernest Seylaz, président de l'Union des exportateurs d'énergie électrique.

L'exposé complet démontre au préalable que pour bien comprendre pourquoi des exportations (comme d'ailleurs des importations) d'énergie électrique sont réalisées par les entreprises suisses, il est indispensable de connaître, dès leur origine, comment et sous quelles formes l'énergie destinée à la consommation du pays est produite, transportée et consommée.

Or, le rythme d'évolution de la consommation s'écarte sensiblement de celui de la production. Cette dernière fut obtenue au début de l'ère de l'utilisation du courant électrique par la mise en place de centrales hydro-électriques au fil de l'eau, puis par la construction de centrales à accumulation auxquelles succédèrent des centrales thermiques classiques et nucléaires. Chaque mise en service d'une nouvelle centrale de production, construite pour faire face à une consommation qui progresse, contrairement à la production, à un rythme continu, déterminait l'apparition de disponibilités temporairement excédentaires dont la perte serait intolérable à tous points de vue. Cette situation s'est présentée dès la mise en service des premières centrales de production d'énergie élec-

trique et cela dans tous les pays du monde. Elle fut à l'origine des échanges entre entreprises d'électricité, successivement aux échelons locaux, régionaux puis internationaux, ces derniers étant rendus possibles grâce à l'interconnexion des réseaux des divers pays européens. Il en est résulté une grande fiabilité de l'approvisionnement en énergie électrique et une sécurité énorme de la desserte, illustrée manifestement par l'absence quasi totale de pannes de courant de grande envergure.

Le résumé de l'exposé complet édité en français, allemand et italien comporte essentiellement une analyse des échanges internationaux, les autres aspects de l'économie électrique n'y étant que succinctement développés.

Développement du chauffage au gaz en Suisse

Les ventes d'appareils de chauffage au gaz ont augmenté de 43 % entre le milieu de 1977 et le milieu de 1978, par rapport à la période correspondante 1976-1977. Un nouvel accroissement est attendu pour le deuxième semestre de 1978. C'est en ces termes que s'est exprimé M. Ph. Freudweiler, président de la

Collectivité suisse pour le développement du chauffage au gaz — qui comprend des membres gaziers et des membres fabricants organisés paritairement — à l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue le 28 février dernier à Neuchâtel. M. Freudweiler a relevé dans son rapport présidentiel que la tendance croissante à l'augmentation du prix des huiles de chauffage améliore la compétitivité des prix du gaz de chauffage et que certains « scénarios » du rapport final de la GEK attribuent au gaz une part très importante dans la substitution des produits pétroliers, ce qui laisse entrevoir des perspectives intéressantes pour le chauffage au gaz. En outre, la construction de la conduite d'Unigaz, entre Mülchi et Orbe, permettra d'alimenter à partir de 1980 les villes de Fribourg, Yverdon et différentes autres régions en gaz naturel, ainsi que, dès 1982, les villes de La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier et les Montagnes Neuchâteloises.

M. Ph. Freudweiler, Neuchâtel, et M. A. Brenwald, Oberrieden, ont été reconduits dans leurs fonctions de président et de vice-président pour une nouvelle période administrative de trois ans.

Industrie et technique

L'évolution d'un système de calcul

Le système 45B de Hewlett-Packard est le dernier-né de la famille des 9845 et comporte d'importants perfectionnements qui le placent à un niveau de performances plus élevé.

La configuration maximale de la mémoire principale est multipliée par sept, le coût des mémoires supplémentaires est réduit de moitié, des changements dans le système d'exploitation améliorent la vitesse et simplifient l'utilisation, les possibilités d'évolution s'étendent, des claviers et des jeux de caractères nationaux sont disponibles en cinq langues et la gamme de périphériques s'agrandit d'une nouvelle imprimante et d'options de disques.

La configuration maximale de la mémoire principale est maintenant de 449K octets, entièrement accessibles par l'utilisateur et incorporés au système de calcul.

Quarante-cinq logiciels accompagnent le système 45B. Dix-sept sont adaptés des systèmes précédents et vingt-huit sont entièrement nouveaux.

De nombreuses options sont offertes pour la transmission de données et la connexion de périphériques. Un choix étendu de logiciels couvre entre autres la conduite de projets, les calculs de structure, les sciences.

Le potentiel de croissance s'étend de façon significative. Les loge-



ments de ROM optionnelles passent de 8 à 16 et reçoivent de nouveaux blocs de mémoires mortes. La ROM programmation étendue offre de nouvelles instructions Basic: manipulation des données, tri et changement d'ordre des matrices, transformations majuscules-minuscules. La ROM entrée-sortie du 9845B comprend les ordres nécessaires aux communications asynchrones. Le système 45B conserve de plus les ROM graphiques et de stockage de masse. Le clavier et le jeu de caractères standard du 9845B sont à la norme ASCII, mais les claviers et les jeux nationaux suivants sont disponibles en option: français, allemand, espagnol, katakana et suédois-finlandais. Deux kits sont disponibles pour reconfigurer un système 45A en version B et adapter les applications existantes sur le 9845A aux

améliorations offertes par le 9845B. Chaque kit comprend les modules mémoires supplémentaires et toutes les innovations du système 45B. Cette nouvelle version offre des possibilités de connexion supplémentaires. Le système 45 peut désormais piloter l'imprimante graphique 2631G pour l'édition de texte à la vitesse de 450 caractères matrices par seconde, ou la copie des graphiques affichés sur le visuel. Les nouvelles mémoires sur disque de 120 mega-octets, HP 7925, sont aussi compatibles.

Systèmes d'archivage de microfiches

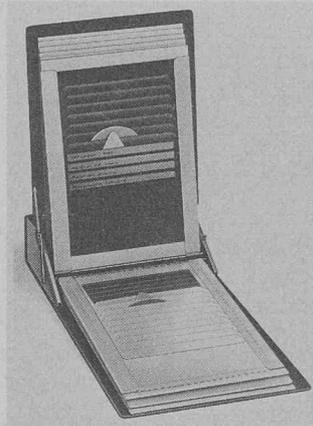
La qualité d'un système d'archivage se mesure au temps d'accès à l'information... La microfiche, moyen rationnel de stockage et de distribution de l'information, n'échappe pas à cette règle. La microfiche COM (Computer Output Microfilm)



Boîte pour microfiches A6 (Système Living cards). Avec un système magnétique unique en son genre, mettant les microfiches automatiquement en éventail. La boîte peut être équipée d'un couvercle avec serrure.

Commande américaine d'ingénierie à Sulzer

Combustion Engineering, USA, a passé à Sulzer, Winterthour, la commande portant sur l'assistance technique lors de la fabrication des enceintes de sécurité sphériques pour les centrales nucléaires Cherokee 1 et 2 à Gaffney, Caroline du Sud, qui sont construites par Duke Power Co., Charlotte.

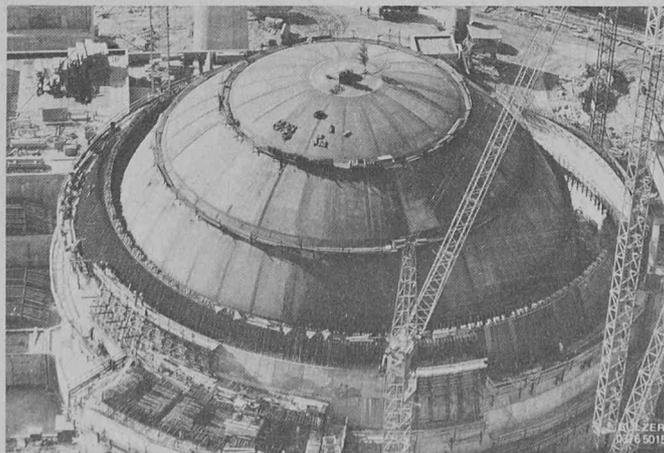


Classeur « Durable » pour plaques pivotantes verticales ; occupant une surface minimum, ce classeur pour plaques squamiformes vous donne une excellente vue d'ensemble de votre fichier microfiches.

trouvant de plus en plus d'adeptes, il est temps de songer sérieusement à un archivage rationnel. Le principe COM permet à la fois gain de place et gain de temps, même pour les fichiers subissant de nombreuses mutations. Les doubles de factures par exemple peuvent être transcrits à raison de plus de 300 pages A4 sur une microfiche format A6 ! Celle-ci peut être copiée et les copies expédiées dans une simple enveloppe. Les coûts sont minimes. L'accès à l'information sera ensuite manuel ou automatique. Le volume des fichiers et le temps d'accès souhaité en décidera. Le marché offre aujourd'hui un grand nombre de systèmes d'archivage, car à chaque type d'application correspond un genre d'archivage.

Ces enceintes de sécurité sont non seulement les plus grandes (ø 59,4 m), mais encore les premières de ce type aux Etats-Unis. Caractéristiques techniques : Diamètre : 59,4 m. Epaisseur des parois : 41-54 mm. Matériau : SA-516 Grade 70. Poids : 3800 t.

Enceinte de sécurité, avec les segments sphériques entièrement montés, d'une centrale nucléaire à eau pressurisée de 920 MWe.



Com-Service SA, société affiliée à Walter Rentsch SA, exploite les centres COM à façon en Suisse. Elle fournit journellement des milliers de microfiches à ses clients. C'est ainsi que tout naturellement Com-Service SA est aussi spécialisée dans les systèmes d'archivage de microfiches. Elle peut livrer les différents systèmes qui ont fait leur preuve dans un grand nombre d'applications pratiques. COM-SERVICE SA Heinrichstr. 216 8031 Zurich

Vie de la SIA

Section genevoise : assemblée générale

Ce sont plus de quatre-vingts membres qui ont participé le 29 mars dernier à la 134^e assemblée générale ordinaire, rondement menée par le président Michel Buffo. Tous les objets statutairement soumis au vote de l'assemblée ont été approuvés à l'unanimité, ce que l'on peut considérer comme un certificat de saine gestion décerné au Comité.

En ce qui concerne la position de la SIA et de ses membres dans la Genève d'aujourd'hui, on peut citer l'allocation de M. Buffo : *Actuellement, nous constatons une très grande méfiance du public à l'égard de la technique en général et de la construction en particulier. Les épithètes ne manquent pas à notre égard : bétonneurs, dévoreurs de paysages, etc.*

Mais, en nous prenant pour cible, je pense que l'on se trompe d'objectif. En effet, aucun architecte, aucun ingénieur et, à plus forte raison, aucun promoteur ni aucun financier qui ne tient à faire faillite ne veut construire pour le plaisir de construire.

Chacun a pu constater que les quartiers et cités satellites qui ont été bâtis ont été occupés à peine terminés. Il s'agissait donc de répondre à un besoin. Il faut ensuite constater que ni les ingénieurs ni les architectes ne sont maîtres de l'évolution démographique et des phénomènes qu'elle induit. C'est précisément cette évolution qui dicte les mesures à prendre.

A l'époque où l'on pouvait observer une augmentation de population de l'ordre de 10 000 habitants par année, nous prétendons qu'il était indispensable de tenter de donner des réponses techniques aux problèmes posés, d'où la fameuse hypothèse de travail d'une Genève de 800 000 habitants.

Aujourd'hui où l'on constate une cadence d'augmentation d'environ 1000 habitants par an, nous sommes conduits tout naturelle-

ment à une stabilisation de la construction à bas niveau. Bien sûr, on peut nous reprocher que, dans la hâte de satisfaire aux besoins impérieux d'alors, des erreurs ont été commises, parfois graves ; ces reproches, nous les acceptons, mais nous refusons d'être maintenant des boucs émissaires. La SIA ne peut rester indifférente à ce phénomène. Outre ses activités traditionnelles, dont nous reparlerons plus en détail tout à l'heure, la SIA a donc un devoir d'information vis-à-vis du public. Nos constructions s'inscrivent dans un contexte, il s'agit d'abord de les motiver aux yeux du public : c'est le rôle des autorités politiques ; ensuite de les expliquer au public, de tenter d'établir un dialogue avec lui : c'est là notre rôle. (...)

Mais nous pensons qu'il devrait être possible d'aller plus loin et d'organiser, par exemple, des cours sur l'histoire de l'architecture jusqu'à et y compris l'architecture contemporaine. Cette dernière ne peut être réduite à cette simplification grossière : « Tout ce qui est ancien est beau, digne d'être conservé, tout ce qui est nouveau est à rejeter et à mépriser. »

Relevons que les résultats de l'exercice écoulé ont été plus favorables que prévu et que le nombre des membres de la section a augmenté de 7 unités (1,1 %), pour atteindre 619 au 31 décembre 1979.

Passant à la réalisation des idées exprimées par son président, le Comité avait invité M. Charles Bonnet, archéologue cantonal adjoint, à entretenir l'assemblée et ses invités du thème « Architectes, ingénieurs et archéologues : la coexistence pacifique est-elle possible ? »

Communications SVIA

Concours de ski

Le Concours de ski de la SVIA a eu lieu aux Marécottes, le 17 mars 1979, avec les résultats suivants :

Membres SVIA

- 1. Lavizzari, J.-P., arch. 46,8
- 2. Jeanneret, Al., ing. civ. 49,2
- 3. Dumont, Gil, ing. civ. 49,6
- 4. Massy, Fr., ing. civ. 50
- 5. Richter, Max, arch. 53,1

Le challenge des Chauv et Ciments a été définitivement gagné par M. J.-P. Lavizzari. Un nouveau challenge sera probablement en compétition l'année prochaine.

La Coupe des dames a été gagnée par M^{lle} Marcella Gilkova 49,8, la Coupe des invités par M. Philippe Kinz 43,1. Le concours de ski de fond a dû être malheureusement annulé, car il a été impossible de préparer une piste favorable en raison de la neige qui tombait à gros flocons ce jour-là.

Documentation générale

Voir page 14 des annonces.